

Cales sèches.—Le ministère fédéral des Travaux publics a construit cinq cales sèches dont l'une, à Kingston (Ont.), est louée à la *Kingston Shipbuilding Company*. Deux autres sont situées, l'une à Esquimalt (C.-B.) et l'autre à Lauzon (P.Q.). L'ancienne cale cèche d'Esquimalt, temporairement transférée au ministère de la Défense nationale le 1^{er} novembre 1934, reviendra au ministère des Travaux publics lorsqu'on en aura besoin pour le commerce. Chacune des grandes cales sèches de Lauzon et d'Esquimalt peut être divisée pour la réparation des petits navires. Celle de Lauzon a coûté environ \$4,500,000 et celle d'Esquimalt, environ 7 millions de dollars.

Les dimensions des cales sèches fédérales ainsi que les dimensions et le coût de celles qui sont subventionnées en vertu de la loi de 1910 (9–10 Édouard VII, chap. 17) sur les subventions aux bassins de radoub sont données à la page 753 de l'*Annuaire* de 1948–1949. Le versement des subventions à la cale sèche *Duke of Connaught*, à Montréal (P.Q.), est maintenant terminé.

Sous-section 3.—Canaux

Les canaux et les cours d'eau canalisés qui relèvent du ministère fédéral des Transports comprennent une série de routes fluviales ouvertes à la navigation sur un parcours de 1,875 milles, depuis l'océan jusqu'au cœur du pays. Les canaux se divisent en deux catégories: 1^o les canaux principaux ou primaires, sur le Saint-Laurent et les Grands lacs, comprennent ceux de Lachine, Soulanges, Cornwall et Williamsburg, sur le Saint-Laurent, le canal maritime Welland, entre les lacs Ontario et Érié, et le canal de Sault-Sainte-Marie, entre les lacs Huron et Supérieur; et 2^o les canaux auxiliaires ou secondaires comprennent le canal Saint-Pierre, entre le lac Bras-d'Or et l'océan Atlantique, à Cap-Breton, les canaux Saint-Ours et Chambly, sur le Richelieu, ceux de Sainte-Anne, Carillon et Grenville, sur l'Ottawa, le canal Rideau, entre la rivière Ottawa et le lac Ontario, et les canaux Trent et Murray, entre le lac Ontario et la baie Georgienne.

L'importance commerciale de ce réseau de transport est manifeste. En 1951, il a servi à l'acheminement de 29,325,034 tonnes de marchandises; ce chiffre dépasse le sommet de 27,439,076 tonnes atteint en 1950; celui de 1938 s'établit à 24,636,462 tonnes. En 1951, 25,548 navires empruntent les canaux, contre 24,420 en 1950.

Outre les cargos et les navires à passagers, des milliers de bateaux de plaisance sont passés par les écluses des canaux. Le nombre de passagers à bord des navires éclusés à Sault-Sainte-Marie atteint 88,153 en 1951, au regard de 56,765 en 1950.

Les recettes provenant des canaux durant l'année terminée le 31 mars 1952 s'élèvent à \$1,502,232, dont \$1,231,774 de quayages et de loyers pour utilisation d'eau et de terrains. Au cours de l'année financière précédente, les recettes globales étaient de \$1,335,286, dont \$1,152,449 pour quayages et loyers.

Le nom des divers canaux aménagés le long de ces voies, leur situation et leur longueur, de même que le nombre et la longueur des écluses et autres détails se trouvent dans le bulletin *Canaux du Canada*, publié par le ministère des Transports.